



Présentation du projet « Notre littoral pour demain »

Jeudi 28 janvier 2016 – Communauté de communes des Pieux



Sommaire :

1. Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche
2. Origines du projet « Notre Littoral pour demain »
3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »

- 1. Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche**
2. Origines du projet « Notre Littoral pour demain »
3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »



Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche (1/3)

Quelques repères :

- ❖ **Élévation de la Mer de la Manche** ≈ 3 mm/an sur ces dernières années
- ❖ **Infrastructures menacées à l'échelle du département :**
 - 18 000 constructions, dont 10 000 > 60 m², sous le niveau des plus hautes eaux marines (actuelles) $\rightarrow$ coût de la délocalisation ≈ 5 milliards d'euros
 - 800 km de routes sous le niveau marin actuel $\rightarrow$ coût financier $\approx 1,5$ milliard d'euros



1. Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche

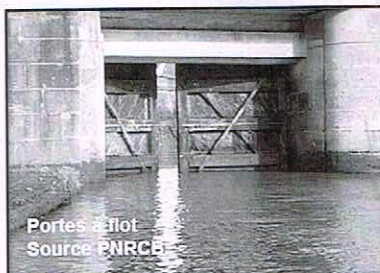
3

Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche (2/3)

Un territoire artificiellement protégé des intrusions marines :



Digue
Source wiféo.com



Portes à flot
Source PNRCE



Digue à l'abandon
Source egis eau

Problème : le coût d'entretien des ouvrages de défense contre la mer, *confrontés à l'élévation du niveau marin et à une plus grande fréquence des tempêtes*, augmente chaque année, et devra être supporté par les EPCI à l'horizon 2018 (compétence GEMAPI).

1. Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche

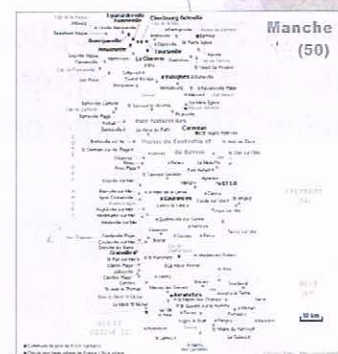
4

Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche (3/3)

→ Comment mutualiser les efforts face aux risques côtiers?

Questions :

- *Quelle gouvernance commune?*
- *Quelle(s) stratégie(s) adopter? L'adaptation / l'inaction / le renforcement des ouvrages de défense / la délocalisation / ... ?*
- *A quelle(s) échelle(s) de territoire?*
- *Pour quel horizon(s) temporel(s)?*



1. Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche

5

1. Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche
2. **Origines du projet « Notre Littoral pour demain »**
3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »



L'appel à projets régional « Notre littoral pour demain » (1/3)

Contexte national →

- ❑ 2009-2012 : Mise en place du Grenelle de la Mer
- ❑ Mars 2012 : Adoption de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte par le ministre en charge de l'Environnement



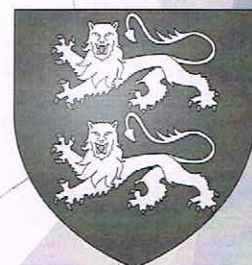
2. Origines du projet « Notre littoral pour demain »

7

L'appel à projets régional « Notre littoral pour demain » 2/3

1^{er} juillet 2014 → Lancement de l'Appel à projets de la Région Basse-Normandie pour une stratégie de gestion de la bande côtière.

- But : Informer et sensibiliser les habitants, élus et acteurs économiques du territoire aux conséquences du changement climatique, conséquences déjà amorcées sur le littoral bas-normand, afin que soient mises en œuvre de réelles stratégies d'adaptation à l'évolution du trait de côte.
- Perspectives : Anticipation, concertation, adaptation des activités humaines, voire relocalisation vers des zones sûres.



2. Origines du projet « Notre littoral pour demain »

8

L'appel à projets régional « Notre littoral pour demain » 3/3

Septembre 2014 → Candidature du Syndicat mixte du Pays de Coutances (SMPC) à l'AAP régional.

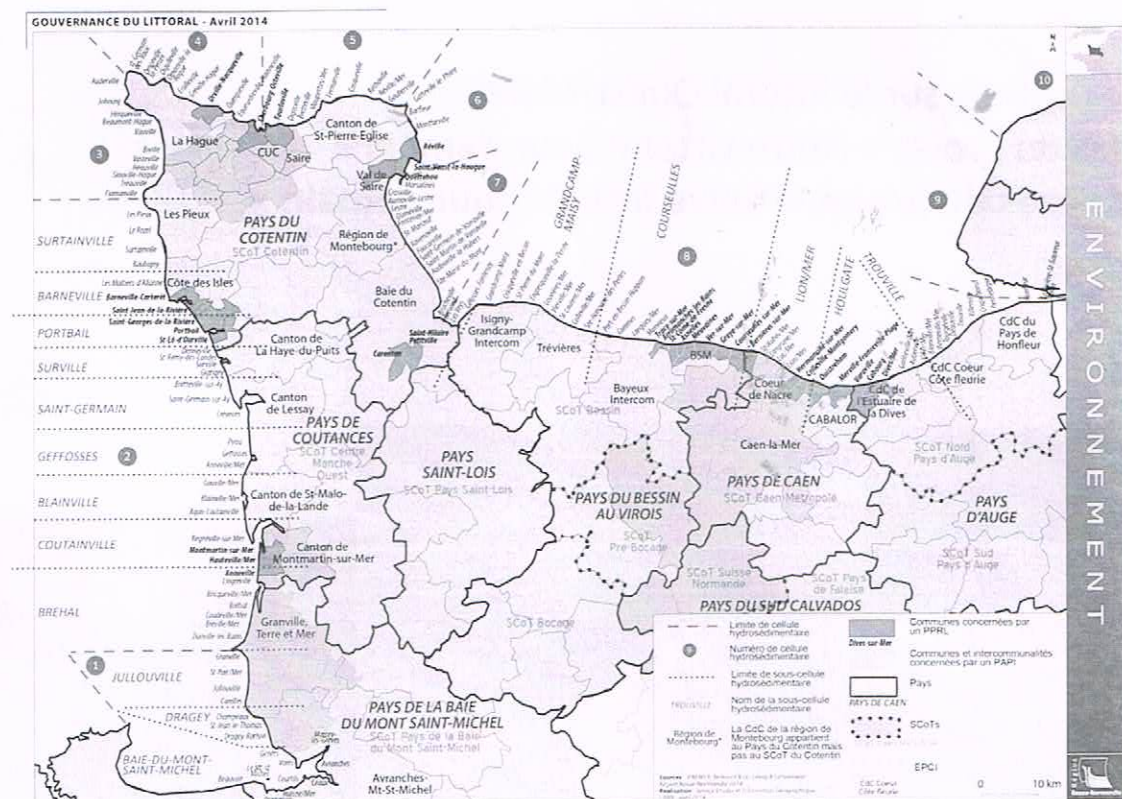
Septembre 2015 → Candidatures de :

- la Communauté de communes des Pieux (2CP) jointe à la Communauté de communes de la Côte des Isles (3CI)
- la Communauté de communes de Granville Terre et Mer (GTM)

=> 1 partenariat à l'échelle de la même cellule hydrosédimentaire .



2. Origines du projet « Notre littoral pour demain »



Périmètre du projet

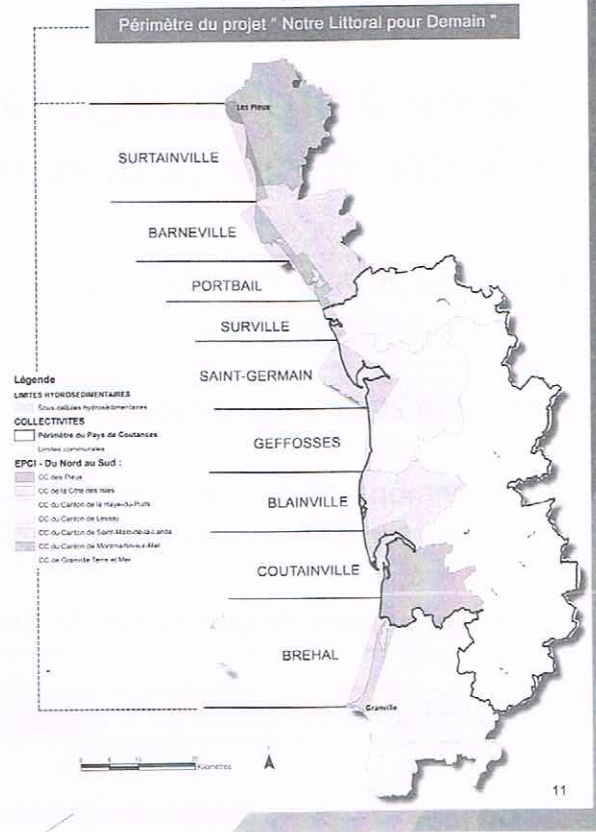
Les raisons de ce partenariat :

- ✓ une même cellule hydro-sédimentaire en partage (cf. carte de droite), allant du cap de Flamanville – situé près des Pieux – à la pointe du Roc – Granville
- ✓ une volonté affichée de mutualiser les efforts

Création d'un groupement de commandes :

- ❖ 1 coordonnateur du groupement (SMPC)
- ❖ 4 maîtres d'ouvrages (SMPC, CCP, 3CI, GTM)

2. Origines du projet « Notre littoral pour demain »



1. Risques côtiers sur le littoral Ouest-Manche
2. Origines du projet « Notre Littoral pour demain »
3. **Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »**



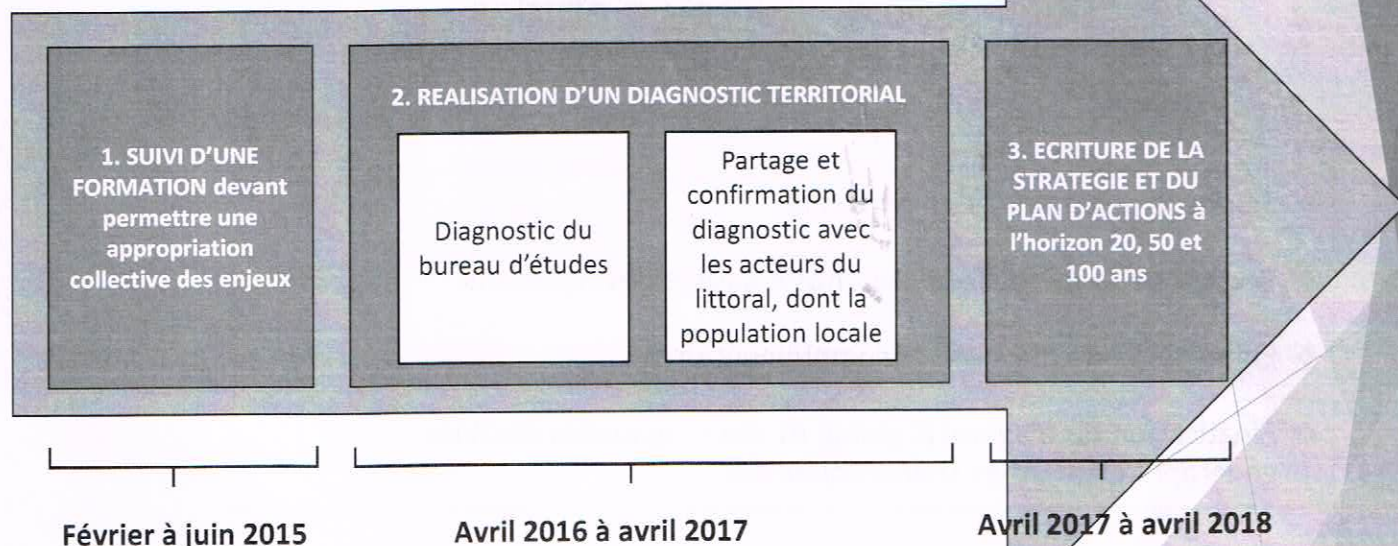
→ Objectif du projet « Notre littoral pour demain » :

*Anticiper les conséquences du changement climatique sur notre littoral, d'ici 20, 50 et 100 ans, en s'interrogeant sur les risques, les choix de développement des territoires littoraux et rétro-littoraux, les attentes des populations, et en élaborant collectivement une **stratégie de gestion durable de la bande côtière**.*

3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »

13

« Notre littoral pour demain » Les **3 phases** du projet :



3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »

14

Désignation d'un bureau d'études

- Via la commission d'appel d'offres



Missions du prestataire :

- ✓ Apporter un appui méthodologique pour l'organisation de la démarche,
- ✓ Analyser le territoire pour l'élaboration d'un diagnostic partagé,
- ✓ Favoriser la co-construction de scenarii visant à définir une stratégie et un plan d'actions
- ✓ Formuler des préconisations en matière de concertation, avec la population, les élus et les parties prenantes
- ✓ Durée: avril 2016 à avril 2018

Phase 2 du projet, REALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITOIRAL : Diagnostic du bureau d'études → avril à novembre 2016

- ❖ Synthèse des diagnostics existants
- ❖ Recueil de la mémoire du territoire auprès des habitants
- ❖ Elaboration de diagnostics complémentaires
- ❖ Finalisation du diagnostic global et des diagnostics déclinés géographiquement et thématiquement

Phase 2 du projet,
REALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL :
Partage et confirmation du diagnostic avec les
acteurs du littoral, dont la population locale
→ novembre 2016 à avril 2017

- Restitution du diagnostic auprès des élus, des parties prenantes et de la population : réunions publiques, site internet, expo itinérante, etc.
- Prise en compte des remarques et avis formulés
- Pose du diagnostic final : diagnostic « partagé »

Phase 3 du projet,
ECRITURE DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D' ACTIONS
à l'horizon 20, 50 et 100 ans
→ avril 2017 à avril 2018

- ✓ Ecriture de la stratégie : travail participatif incluant les élus, les parties prenantes et la population au sein d'ateliers (stratégie partagée)
- ✓ Ecriture par le BE du plan d'actions, découlant de la stratégie adoptée

La concertation, définition et intérêt (1/2)

La concertation, c'est :

- ✓ une forme de participation autour d'un projet (plus ou moins défini)
- ✓ un processus qui doit (généralement) aboutir à une prise de décision
- ✓ une attitude globale de demande d'avis aux personnes qui sont concernées de près ou de loin par le projet, et ce en amont comme au cours de ce dernier

Pouvoir de contribution des personnes impliquées, voire d'élaboration, mais pas de décision

La concertation, définition et intérêt (2/2)

La concertation permet de :

- ❖ recueillir la mémoire des territoires et l'expérience des habitants (objet de connaissance)
- ❖ identifier en amont les éventuels aspects controversés qui pourraient faire blocage et générer des coûts élevés pour les porteurs de projet

... en vue de :

- façonner des projets à l'image des territoires et de leur habitants
- favoriser l'appropriation collective des enjeux locaux

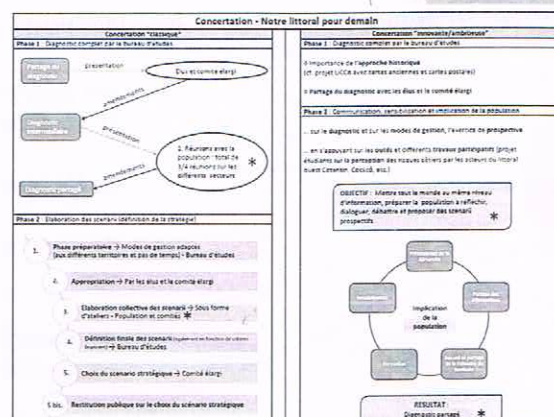
Qualité de la gouvernance démocratique

Une concertation la plus large possible

<https://drive.google.com/drive/folders/0B4fN4eGVwkrQUTR1c29UM3FXZFk>



→ Choix d'une concertation élargie par le COPIL du 7 janvier 2016



3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »

21

Partenariat avec un groupe d'étudiants (1/2)



☐ Le projet étudiants « **Quelle perception des risques par les acteurs du littoral ouest Cotentin ?** »

☐ Un projet **pilote par l'IRD2** (Institut Régional du Développement Durable)

☐ Avec une cinquantaine d'étudiants, issus de :

- l'IUT d'Alençon (DUT Carrières Sociales Gestion Urbaine)
- Sciences-po Rennes (Antenne Développement Durable de Caen)

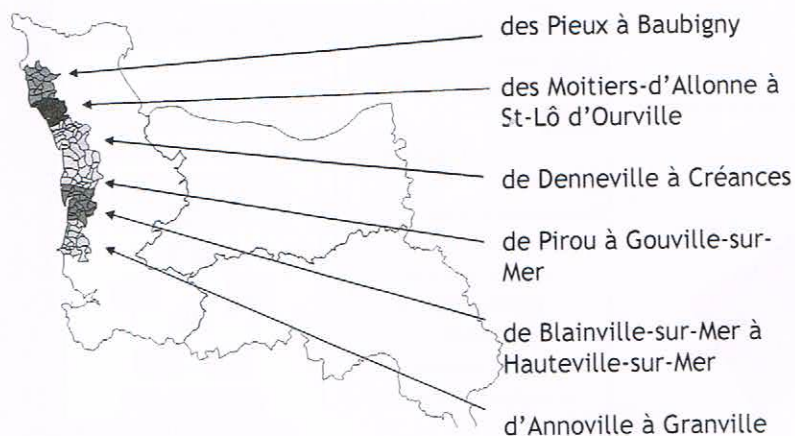


3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »

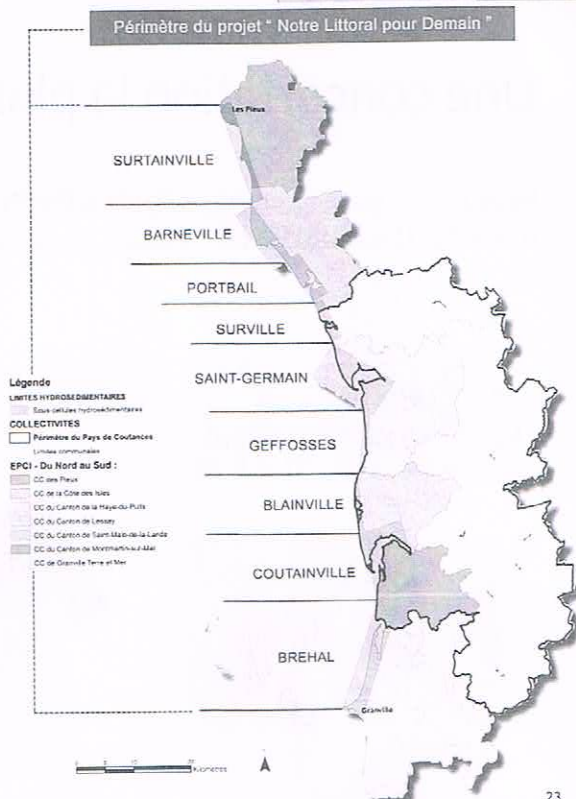
22

Partenariat avec un groupe d'étudiants (2/2)

6 groupes de travail, selon le périmètre d'étude du projet.



3. Grands axes du projet « Notre littoral pour demain »



Merci pour votre attention et votre participation

Compétence GEMAPI

« Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »,

→ issue de la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), qui elle-même découle de la directive cadre sur l'eau (UE) et de la directive inondations (UE).

- ❖ Attribution obligatoire aux communes, exercée par elles ou par les EPCI à fiscalité propre.
- ❖ Compétence déléguable / possibilité d'adhésion à des groupements de collectivités.
- ❖ Maintien des SDAGE et PGRI (plans de gestion des risques d'inondations) à cette gestion des bassins hydrographiques.



25

* Cellule hydrosédimentaire, définition

« Une **cellule hydro-sédimentaire** est une **portion de littoral** présentant une **zone-source en amont** où l'on constate une **érosion**, et une **zone-puits en aval** où l'on constate une **accrétion**. Une cellule hydro-sédimentaire a un **fonctionnement sédimentaire relativement autonome** par rapport aux portions voisines. Ses **limites** sont soit des **ouvrages maritimes**, soit des **obstacles naturels importants** qui bloquent ou modifient la **dérive littorale**. La microcellule est un **sous ensemble de la cellule**, dont les limites sont de même nature, à la différence qu'elles impactent moins fortement la **dérive littorale** que les limites des cellules » (Stéphane Costa, Professeur au LETG Caen GEOPHEN – interview IRD2).

26

Clé de répartition entre partenaires

Financement des prestations → clef de répartition entre les membres du groupement de commandes :

	SMPC	3CI	CCP	GTM
Linéaire côtier en km (hors havres)	46	22	13	13
Total	94			
Pourcentage %	49 %	23 %	14 %	14 %
Total	100 %			

27

Plan de financement prévisionnel du projet

Coûts prévisionnels	Total	SMPC	3CI	CCP	CCGTM
Cle répartition marché étude		49%	23%	14%	14%
Etude (groupement commande)	180 000 €	88 200 €	41 400 €	25 200 €	25 200 €
Ingénierie (frais salariaux)	24 000 €	24 000 €	*	*	*
Communication	18 000 €	18 000 €	-	-	-
	222 000 €	130 200 €	41 400 €	25 200 €	25 200 €

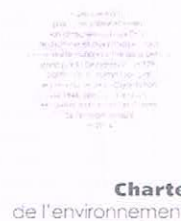
Recettes prévisionnelles	Total	SMPC	3CI	CCP	CCGTM
subv. CRBN (max. 50% cout etude)	80 000 €	40 000 €	18 040 €	10 980 €	10 980 €
subv. LEADER (selon Pays)		30 000 €			
subv. AESN (max 50% cout étude)	90 000 €	21 140 €	10 940 €	6 660 €	6 660 €
Autofinancement (min. 30 %)	66 600 €	39 060 €	12 420 €	7 560 €	7 560 €
	222 000 €	130 200 €	41 400 €	25 200 €	25 200 €

28

La concertation, définition et intérêt

Cadre légal de la concertation :

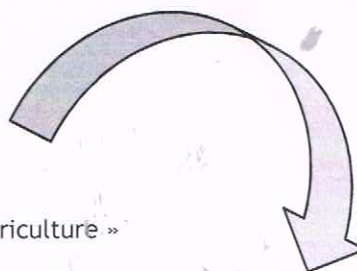
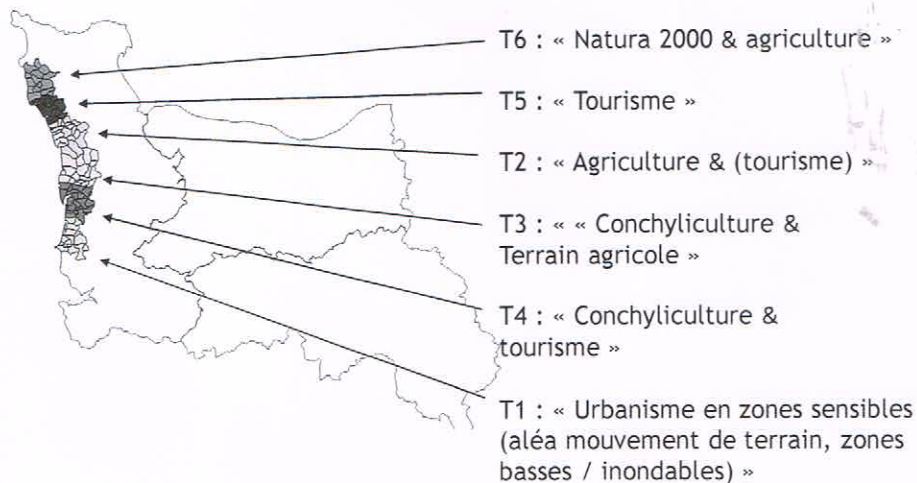
- Article 7 de la Charte de l'environnement (à valeur constitutionnelle) → « *Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* »
- Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité → chapitre Ier « Participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire (article L 120-1 et L 120-1-1 du Code de l'environnement)



29

Partenariat avec un groupe d'étudiants

1 thématique de travail pour chaque groupe



*Répartition à la
fois géographique
&
thématique*

30

COPIL et Comité élargi

Composition du COPIL

(17 membres titulaires) :

- SMPC → 2 représentants titulaires et 1 suppléant.
- CC de Granville Terre et Mer, Montmartin-sur-Mer, Saint-Malo-de-la-Lande, Lessay, La Haye-du-Puits, la Côte des Isles et des Pieux → 2 représentants titulaires et 1 suppléant par CC.
- Région Normandie → 1 représentant titulaire et 1 suppléant (non encore désignés).

